

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Carmignac Court Terme Part A EUR acc (ISIN: FR0010149161)

Cet OPCVM est géré par Carmignac Gestion.

### ■ Objectifs et politique d'investissement

**Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:**

- ▶ L'objectif de gestion est de préserver le capital et d'obtenir une performance égale à l'EONIA capitalisé, minorée des frais de gestions réels.
- ▶ L'Indicateur de référence est l'EONIA capitalisé. Cet indice est la principale référence du marché monétaire de la zone euro et correspond à la moyenne des taux interbancaires au jour le jour publié par la Banque Centrale Européenne. Cet indice représente le taux sans risque de la zone euro.
- ▶ Le fonds est un fonds de classification «Monétaire Court Terme », investi en titres de créances négociables et instruments du marché monétaire d'échéance inférieure à 3 mois. L'approche de gestion repose exclusivement sur la sélection de titres de créances négociables sans contrainte a priori d'allocation par type d'émetteurs, taux variable ou taux fixe. La notation des billets de trésorerie détenus par le fonds sera au minimum de A2, P2 ou F2 (selon les agences de notation S&P, Moody's, Fitch) Les critères de sélection des émissions s'articulent autour de la connaissance des fondamentaux des sociétés émettrices, de leur notation et de l'appréciation d'éléments quantitatifs comme le supplément de rémunération par rapport aux bons du Trésor.
- ▶ Cette part est une part de capitalisation.

**Autres informations :**

- ▶ Le portefeuille sera géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité de 0 à 0,5.
- ▶ Le gérant peut effectuer des prises et mises en pensions livrées pour la gestion de la trésorerie du fonds pour l'optimisation des revenus du fonds dans les limites prévues par la réglementation, jusqu'à 100 % de l'actif net du portefeuille.
- ▶ Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM dans la limite de 10% de l'actif net .
- ▶ La durée recommandée de placement est de un jour minimum.
- ▶ L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.

### ■ Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans, Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- ▶ Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps
- ▶ La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- ▶ L'exposition au marché monétaire explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.
- ▶ L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative:

- ▶ **Risque de crédit :** Le fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.
- ▶ **Risque de taux :** le fonds est exposé au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de hausse des taux.
- ▶ **Risque de contrepartie :** Le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles
- ▶ Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

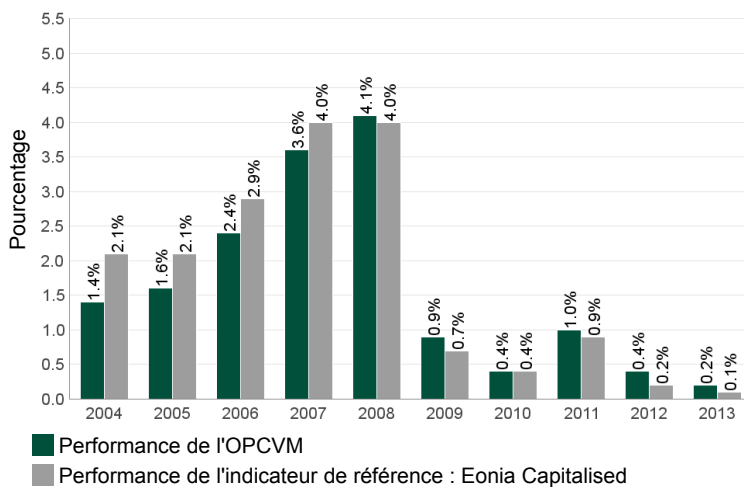
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	1.00%
<b>Frais de sortie</b>	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	0.10%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Il n'y a pas de commission de performance pour cet OPCVM

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés constituent les maxima applicables et sont acquis au distributeur. Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif de ces frais.

Les **frais courants** sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2013. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Pour plus d'informations sur les frais et charges, veuillez vous référer au prospectus, disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)

## Performances passées



► Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

► Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

► La part de cet OPCVM a été créée en 1989.

► Les performances affichées sont calculées en EUR.

## Informations pratiques

- Le dépositaire de cet OPCVM est Caceis Bank France.
- Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Carmignac Gestion 24, place Vendôme 75001 Paris France (documents disponibles en français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)).
- La VL est disponible 24h/24h au +33 (0) 1 42 61 61 62 00 ou sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Carmignac Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)
- La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et au sens de la réglementation américaine «Foreign Account Tax Compliance Act» (FATCA).